

Délibérations du conseil d'administration plénier de l'UBO Séance n°3 du 4 juillet 2024 – 14h00

VI. Formation et vie de l'étudiant

3. Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2023

Délibération :

Vu les articles L.712-3, L.841-5 et D.841-9 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L.841-5 du code de l'éducation,
Vu la circulaire n°2019-029 du 20 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus,
Vu l'article S.22 des statuts de l'Université de Bretagne Occidentale,
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 25 juin 2024,

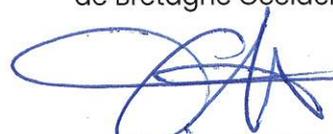
Le conseil d'administration approuve le bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2023.

Résultat : délibération n°2024-51 adoptée

Membres :	- En exercice : 36	Vote :	- N'a pas pris part au vote : 0
	- Présents : 18		- Abstention : 0
	- Représentés : 13		- Contre : 0
			- Pour : 31

Fait à Brest, le 5 juillet 2024

Le Président de l'Université
de Bretagne Occidentale


Pascal OLIVARD



Document(s) annexé(s) à la présente délibération : Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2023.

Extrait transmis au Recteur de l'académie de Rennes, Chancelier des universités, le : 09 JUL. 2024

Présidence

3 rue Matthieu Gallou
CS 93837
29238 Brest cedex 3

www.univ-brest.fr

Bilan de l'utilisation des crédits CVEC

UBO – Année 2023 (établi en mai 2024)



La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire d'un montant de 100€ (année universitaire 2022-2023), instituée par la LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. Elle est due chaque année par les étudiants préalablement à leur inscription. Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Le montant versé à l'établissement au titre de l'année 2023 est arrêté en fin d'année universitaire 2022/2023, sur la base du nombre d'étudiants régulièrement inscrits au sein de l'établissement au mois de mai 2023. Les crédits 2023, programmés à la fin de l'année 2022, l'ont donc été sur la base d'un montant prévisionnel de 1 450 000 € correspondant à la récolte de l'année précédente.

Rappel de la programmation initiale des crédits

Initiatives étudiantes et action sociale – 553 000 €

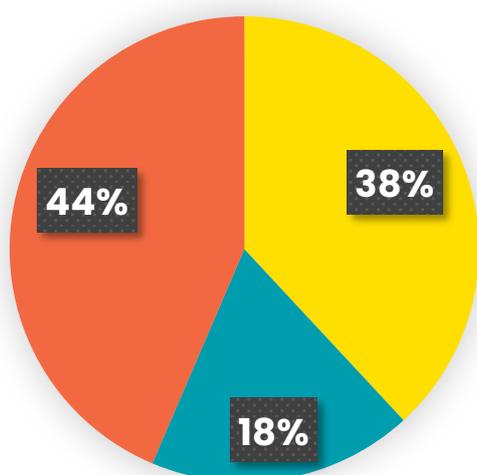
Appels à projets et subventions aux initiatives étudiantes (ex-FSDIE), aides sociales à destination des étudiants, dispositifs dédiés aux étudiants ukrainiens, conventions pluriannuelles sur objectifs, financement de la pépinière des solidarités étudiantes (PepSE)...

Médecine préventive – 265 000 €

Dotation au service de santé universitaire (SSU), financement des actions des étudiants relais santé (ERS) et médiateurs administratifs (EMA), déploiement de distributeurs de protection périodique...

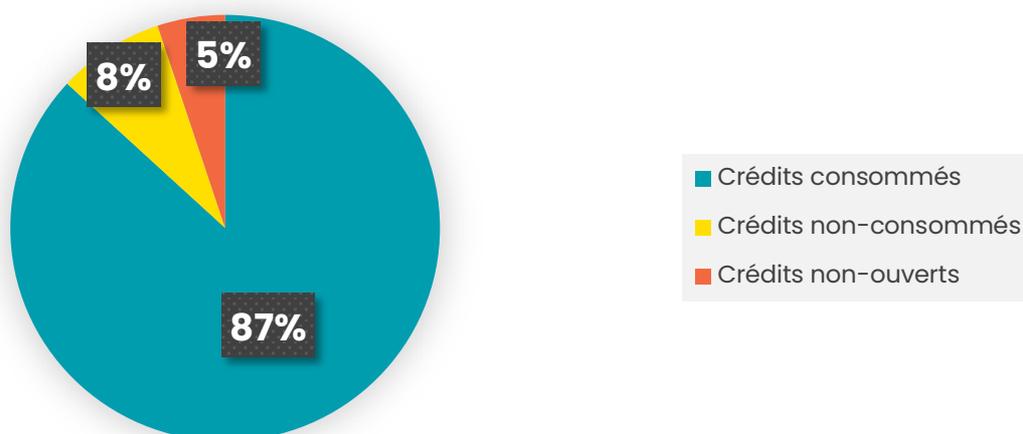
Amélioration du bien-être des étudiants et de la vie de campus – 632 000 €

Dotation au pôle vie étudiante de la DEVE (accueil des étudiants, espace handiversité, instances dédiées à la vie de campus), dotation au service universitaire des activités physiques et sportives, subvention de l'AS UBO, dotation au service culturel, soutien aux services dédiés...



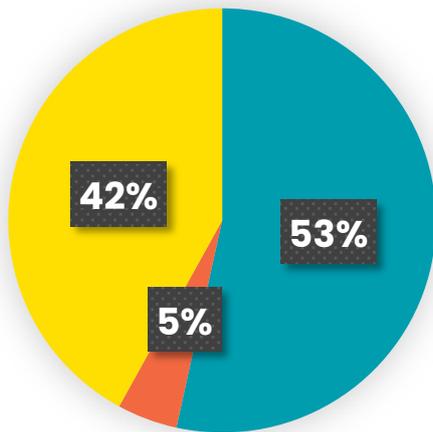
Utilisation des crédits CVEC – bilan financier

Au titre de l'année 2023, le montant collecté est de 1 526 145 €, pour 21 682 étudiants inscrits, soit 70,39 € par étudiant. **1 320 463 € ont été consommés.** Le reliquat pour l'année 2023 s'élève ainsi à 205 682 €.

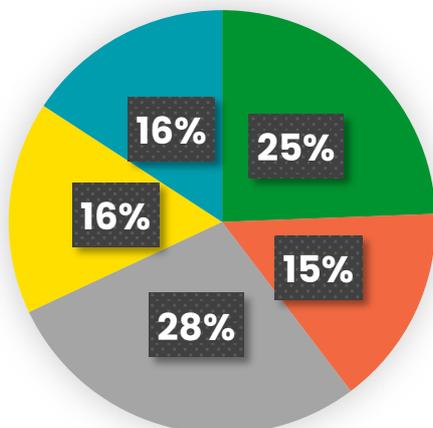


Détail de l'utilisation des crédits				
Ligne	Crédits consommés			
	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	TOTAL
Appels à projets	291 263 €	0 €	0 €	291 263 €
Aide sociale	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
Aides étudiants ukrainiens	15 000 €	0 €	30 000 €	45 000 €
CPO	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
PepSE	28 000 €	0 €	32 000 €	60 000 €
SUMPPS	40 000 €	3 000 €	222 000 €	260 000 €
SUAPS	76 400 €	46 000 €	193 600 €	312 000 €
AS UBO	27 000 €	0 €	0 €	27 000 €
Service Culturel	48 000 €	0 €	14 000 €	62 000 €
DEVE	27 000 €	0 €	55 000 €	82 000 €
Handiversité	32 000 €	0 €	3 000 €	35 000 €
Pôle de Quimper	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €
Soutien aux services dédiés	5 000 €	11 200 €	0 €	16 200 €
TOTAUX	705 663 €	60 200 €	554 600 €	1 320 463 €

Répartition des dépenses par usage



Répartition des dépenses par domaines de financement



Utilisation des crédits CVEC – bilan d’activités

L’année 2023 a été marquée par de profondes évolutions dans le pilotage des actions liées à l’amélioration des conditions de vie étudiante et du bien-être sur les campus. Le Conseil d’Administration de l’Université de Bretagne Occidentale a instauré la « Commission vie étudiante et de campus », composée pour 50% d’étudiants, dont les missions sont de :

- participer au pilotage des crédits émanant de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et notamment la programmation et le bilan des actions financées ;
- participer à la politique de vie étudiante et de campus de l’Université ;
- soutenir et accompagner les initiatives des étudiants et des personnels de l’Université visant à favoriser l’insertion et la réussite des étudiants, à développer leur vie sociale et culturelle, à faciliter leur accès aux services de l’Université et à favoriser leur engagement dans la vie universitaire ;
- proposer des initiatives contribuant à l’amélioration et au rayonnement de la vie étudiante et de campus.

La création de la commission a permis d’entamer une simplification des procédures permettant aux étudiants de s’emparer plus facilement des dispositifs de subventionnements et notamment à destination des projets à caractères culturels, sportifs, sociaux ou solidaires. Ce sont ainsi 123 projets, portés par 43 associations et 7 services, qui ont été soutenus sur crédits CVEC.

2023 a également été l’occasion de lancer le premier budget participatif des étudiants, visant à permettre à la communauté de proposer et sélectionner des initiatives pour un montant total de 50 000€. 16 projets ont été retenus (installation de pianos, actions de formations en santé mentale ou de lutte contre les VSS, médiation animale, ...) parmi les 21 déposés et plus de 1000 étudiants ont pris part à leur sélection. Les projets sont en cours de réalisation jusqu’à fin 2024.

Les conventions pluriannuelles sur objectifs sont également rentrées dans un nouveau cycle (2023-2025) et ce sont désormais deux associations qui bénéficient du dispositif : la Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale (Fédé B) et Radio U, la radio campus. Ces conventions permettent de pérenniser les financements de projets d’ampleurs comme l’Agoraé (épicerie sociale et solidaire) ou encore les

Pétarades (festival étudiant de musique), mais aussi de développer des axes de travail collaboratif sur le temps long comme par exemple le développement de Radio U sur les sites d'équilibre (Quimper et Morlaix).

Enfin, deux nouvelles collègues ont été recrutées sur des créations de postes, afin d'améliorer les missions d'accompagnement, en tant que « chargée de projets vie de campus » et en tant que « chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques ».

Prévention et amélioration de l'accès aux soins

Dotation au Service de Santé Universitaire (SSU)



Le SSU organise son action sur trois axes :

- prévention, promotion et éducation à la santé
- accès aux soins de premiers secours
- veille sanitaire

Pour mener à bien ses missions, le SSU collabore étroitement avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest et les collectivités (ville de Brest, Région Bretagne, ...)

permettant ainsi l'amélioration de la santé des étudiants de l'UBO. À ce titre, des professionnels de santé accueillent les étudiants toute l'année pour des

consultations médicales, des actes infirmiers, ou un accompagnement psychologique et social. En complément, des étudiants relai santé (8 ERS) et des étudiants médiateurs administratifs (3 EMA), sont mobilisés sur des actions de prévention (sécurité routière, santé sexuelle, lutte contre l'isolement, ...).

En 2023, le SSU en quelques chiffres c'est : 2500 bilans de santé, 4300 consultations en médecine générale, 530 en gynécologie, 110 en médecine du sport et 80 en psychiatrie, 1200 actes infirmiers, 1350 entretiens psychologiques et 1950 entretiens sociaux, ...

Distributeurs de protections périodiques

Depuis 2020, l'UBO déploie des distributeurs de protections périodiques sur ses campus. La communauté a ainsi accès, gratuitement, à des produits menstruels sains et écoresponsables. Chaque distributeur a une capacité de stockage de 300 protections. En 2023, de nouveaux distributeurs ont été installés pour compléter l'offre notamment sur Quimper et porter ainsi le nombre total de distributeurs sur les sites de l'UBO à 37.

Accompagnement social et citoyenneté

Aide sociale à destination des étudiants

En 2023, la politique d'aide sociale a été accentuée pour compléter les actions du CROUS de Bretagne. À ce titre, l'UBO a augmenté les fonds dédiés à son aide sociale et a créé deux nouveaux dispositifs : le premier consiste au déploiement d'une aide d'urgence en numéraire et le second, en partenariat avec Brest Métropole Habitat (BMH), permet l'hébergement d'urgence d'étudiants en situation de grande précarité et ne pouvant prétendre à un logement en cité universitaire.

Une aide spécifique aux étudiants ukrainiens est également déployée depuis 2021 pour permettre aux étudiants arrivés sur le territoire de s'intégrer le plus facilement possible. En 2023, ces fonds ont permis de les accompagner financièrement dans leur installation en études (prolongement de bourses, aides aux logements, accompagnements pédagogiques, ...) et de financer des cours de Français Langue Étrangère renforcés dédiés afin de leur permettre de progresser au mieux et d'obtenir une certification DELF. 25 étudiants ont bénéficié de ces dispositifs en 2023.

Pépinière des Solidarité Étudiantes

La PepSE est un objet qui permet un accompagnement approfondi des étudiants sur les thématiques de la solidarité et du développement durable. En lien avec le CROUS de Bretagne et Brest ville et Métropole, la PepSE travaille en étroite



collaboration avec les équipements de quartier pour permettre une plus grande mixité entre les étudiants, les habitants et les jeunes du territoire. Elle contribue ainsi à l'animation des campus en organisant des activités (ateliers, sorties, ...) pendant les vacances scolaires ou les périodes d'interruption de cours, propose différents services aux associations, accompagne les étudiants dans le développement de leurs projets ou encore anime des jardins partagés sur le campus. En 2023, la PepSE s'est dotée d'une ludothèque mise à disposition gratuitement de la communauté et composée d'une centaine de jeux de société.

Développement de la pratique sportive

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Le SUAPS organise, développe et encadre les activités physiques et sportives des étudiants par le biais de plus de 65 activités proposées dans des familles telles que les sports collectifs (grands et petits terrains), les activités de pleine nature, de raquettes, de fitness, de combat, artistiques, aquatiques et de musculation, en complément d'une vingtaine d'UE Transversales. Le service travaille au développement d'activités



adaptées comme le tir à l'arc handisport proposé depuis janvier 2023, s'ajoutant aux cours proposés en inclusion (natation, pilates, ...) ou des activités ponctuelles (voile habitable, semaine découverte, ...). 5 500 étudiants bénéficient des activités du SUAPS.

Le SUAPS, contribue à l'animation des campus en organisant chaque année différentes animations telles que les Nuits du SPORT (fitness 250 étudiants, volley 80 inscrits, basket 60 personnes, ...) ou encore les « Raid UBO » à Quimper et à Brest. Le service est également sollicité pour la mise à disposition des équipements sportifs ou pour accompagner les composantes et les associations étudiantes dans leurs projets d'animations sportives. Le SUAPS travaille également en collaboration avec le service culturel pour développer la dimension artistique de certaines activités sportives, ou avec le SSU dans l'optique du renforcement du lien Sport-Santé.

Enfin, le SUAPS participe à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en coordonnant les dispositifs mis en œuvre à destination des étudiants reconnus sportifs de haut niveau (40 SHN) ou excellence sportive universitaire (60 ESU).

Association Sportive de l'UBO (AS UBO)

En complément de l'offre du SUAPS, l'AS UBO permet aux étudiants de participer à différentes compétitions universitaires, du niveau district au niveau européen, en aidant les étudiants à financer leurs transports, leurs hébergements ou leur restauration. En 2023, ce sont 580 étudiants licenciés qui ont pu ramener des médailles dans de nombreuses disciplines. Chaque année l'AS UBO se mobilise également pour accueillir un championnat universitaire (Foot à 11, kickboxing, ...), en plus de l'organisation pérenne de la coupe de France de Wingfoil.

Diversification des projets et événements artistiques et culturels

Service culturel

Le service culturel permet la pratique artistique des étudiants via une douzaine d'ateliers et UE Transversales (théâtre, jazz, photographie, cirque, ...) ouverts à toutes et tous, quel que soit le niveau de pratique. En complément, les étudiants ont accès aux offres des partenaires culturels sur le territoire qu'elles soient gratuites, pour mieux les faire connaître, ou au travers de tarifs privilégiés.



Le service culturel organise de nombreux événements gratuits au sein de l'université, ouverts à toute la communauté universitaire, sur des formats longs (soirée performée, Nuit au ciné, ...), des formats courts (performances, mini-concerts, ...) ou des expositions (4 par an aux Abords, hall des BU, ...). Le service permet aux étudiants artistes de pratiquer leur art en public en les intégrant régulièrement aux programmations.

Le service culturel participe à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en coordonnant les dispositifs mis en œuvre à destination des étudiants bénéficiant du statut d'étudiant artiste (30 étudiants).

Amélioration de l'accueil

Cellule Handiversité

Au sein de la DEVE, l'espace handiversité accompagne les étudiants en situation de handicap. En constante augmentation, ce sont 680 étudiants qui ont été accueillis en 2022/2023.



2023 a été marquée notamment par l'accueil d'une nouvelle collègue au sein de l'équipe, portant à 3 le nombre de chargées d'accueil et d'accompagnement. Le projet Atypie-friendly a officiellement été lancé à l'UBO, devenue première université signataire de la charte.

Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE)

La DEVE coordonne les instances de vie de campus (BVE et CommiVEC). Elle organise à ce titre la programmation et le bilan des crédits CVEC, et suit les versements et les bilans associés aux demandes de subventions, aux conventions pluriannuelles sur objectifs ou encore pour le budget participatif des étudiants. La direction accompagne les associations étudiantes dans leur vie quotidienne au travers de l'attribution du label Asso-UBO et les services associés, ou dans le montage de leurs projets.

La direction organise également divers projets pour améliorer l'accueil des étudiants et faciliter leur intégration sur les campus. Parmi eux : la soirée d'informations à destination des futurs étudiants et leur famille (800 personnes) ou encore la journée de rentrée des étudiants (1200 étudiants).

Enfin, la DEVE pilote la valorisation de l'engagement des étudiants. Des réflexions ont été menées au cours de l'année 2023 pour faire évoluer l'existant vers un dispositif de certification (open-badges, micro-certifications et DU). Le travail est en cours et devrait voir le jour au second semestre 2024.

Reliquat et crédits provisionnés

Montant des crédits provisionnés au 31/12/2022 : 702 147 €

Montant du reliquat pour l'année 2023 : 205 682 €

Montant des **crédits provisionnés au 31/12/2023** : 907 829 €

Les crédits provisionnés ont vocation à permettre le financement d'opérations d'investissement dont les montants dépasseraient les crédits disponibles sur une année civile, ou le financement d'opérations pluriannuelles.

Perspectives

Dans la continuité des travaux engagés, l'année 2024 devra marquer la mise en œuvre de projets d'ampleur :

- Finalisation de l'étude engagée fin 2023 pour la mise en œuvre de tiers-lieux sur les campus. Les résultats seront connus en juin 2023 et les premiers tiers-lieux devraient voir le jour au cours de l'année ;
- Élaboration du schéma directeur de la vie étudiante à l'UBO ;
- Engagement des fonds réservés pour des opérations d'investissement au bénéfice de l'amélioration de la vie sur les campus.

Enfin, comme l'année passée, il nous faut continuer le travail engagé pour :

- Améliorer l'articulation des acteurs et des dispositifs au sein de l'établissement mais également sur le territoire (accompagnement des porteurs de projets, croisement/mutualisation des projets et des compétences, valorisation des actions innovantes, ...)
- Renforcer les actions mises en œuvre sur les sites d'équilibre ;
- Favoriser l'inclusion au sein de l'université et notamment au travers des actions financées sur crédits CVEC, et lutter contre toutes formes de violences.